



# i-SALARIÉ

Le trait d'union vertueux  
entre l'Entreprise et son Salarié

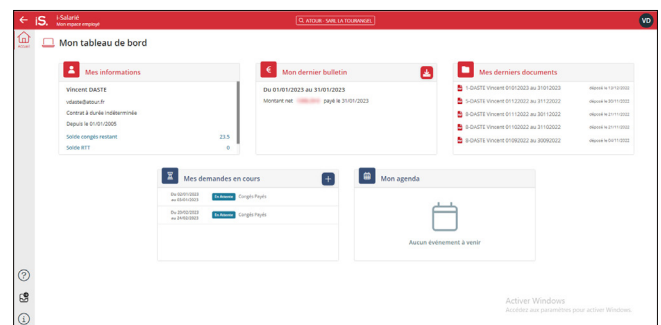
Module  
i-Suite Expert  
Services Web et mobiles

**i-Salarié** : Un service web et mobile sécurisé, **sous l'égide du cabinet**, qui permet à vos clients de mettre à disposition de chacun de leurs salariés, un espace personnel dédié à ses données, ses documents et ses événements.

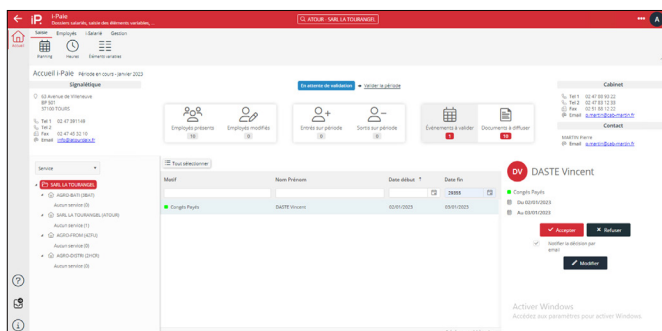
## UN ESPACE D'ÉCHANGE ENTRE L'ENTREPRISE ET SON SALARIÉ

Le salarié dispose d'un espace dédié à ses données, documents et événements.

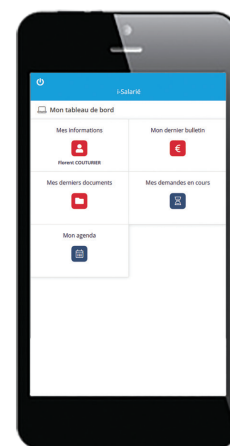
- Mise à jour des données personnelles.
- Alimentation des événements (maladie, ...) ou demandes (congrés, ...) via son agenda.
- Mise à disposition de ses données de paie et de ses documents (bulletins, ...).



Aperçu du tableau de bord du salarié en version web



- Les demandes du salarié sont immédiatement disponibles pour l'entreprise via **i-Paie**. Une fois traitées par le cabinet, elles sont aussitôt actualisées dans son espace.



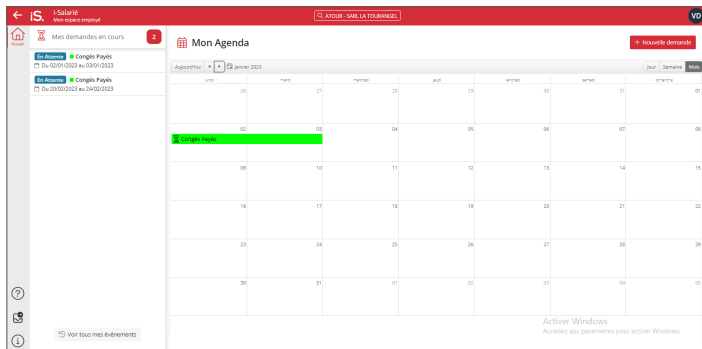
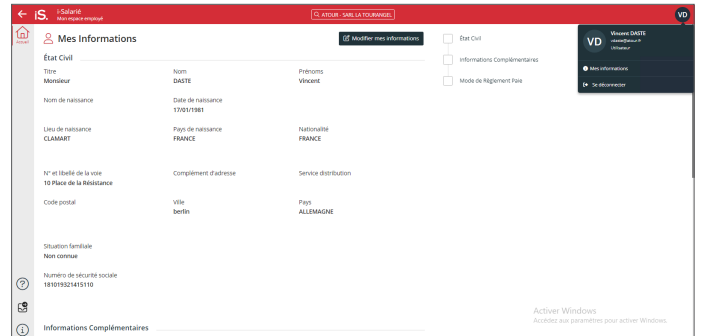
Aperçu en version mobile



## INFORMATIONS PERSONNELLES

Le salarié peut lui-même modifier ses données personnelles (adresse, situation de famille, mot de passe...).

L'entreprise dispose immédiatement des modifications de son salarié, qui seront alors prises en compte par la paie tenue au cabinet.



## AGENDA

Le salarié dispose d'un agenda graphique, où consulter et renseigner ses événements (absences, congés, ...).

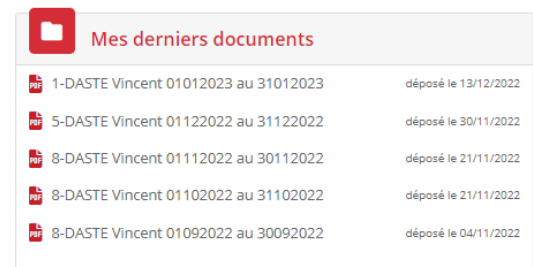
L'entreprise traite les événements et demandes notifiés, qui iront alimenter la paie tenue au cabinet.

L'agenda informe le salarié des événements acceptés, en attente de validation ou refusés par son employeur.

## ACCÈS AUX DOCUMENTS

Le salarié retrouve ses documents, classés dans son espace privé.

L'entreprise diffuse les documents, mis à disposition par la paie tenue au cabinet, à tout ou partie de son personnel.



**Le+** Les données collectées, produites et diffusées, résident au cabinet, qui en garde la maîtrise.